

FICHE PEDAGOGIQUE

INTITULE FORMATION : Approche ergonomique de la prévention des risques psychosociaux

Présentation :

Formation de 7 jours (3 modules) portant sur les risques psychosociaux (RPS) qui sont aujourd'hui à l'origine d'atteintes importantes à la santé des salariés et à l'efficacité des entreprises. La majorité des approches tente de traiter les conséquences néfastes de certaines situations en proposant un accompagnement des salariés en souffrance. D'autres approches, qui seront au cœur de la formation, essaient de comprendre les confrontations entre les exigences du fonctionnement humain et celles de l'organisation. Ces dernières permettent d'agir sur les causes et de proposer des organisations plus appropriées.

Objectifs pédagogiques :

Cette formation destinée aux ergonomes professionnels et plus largement aux intervenants dans le champ de la santé au travail vise à permettre la mise en place des méthodologies de conduite de projet adaptées à la prévention de ces pathologies.

Public concerné

Ergonomes et intervenants dans le domaine de la santé au travail (Médecins du travail, Membres CHSCT, délégués du personnel ou syndicaux...)

Pré-requis

Connaissance des enjeux dans le domaine de la Santé et de la Sécurité au Travail.

Durée de la formation et modalités d'organisation

Module 1 : 3 jours

Module 2 : 2 jours

Module 3 : 2 jours

Total : 7 jours – 41 heures

Lieu de la formation

Centre de formation de l'ADERA – Centre Condorcet – 162 av Albert Schweitzer – 33600 Pessac

Contenu de la formation

Aspects réglementaires et évolutions de la jurisprudence
Les différentes approches des RPS
Intérêt et limite des outils d'analyse
L'intervention de l'ergonome sur les RPS
Questions d'intervention

Moyens et méthodes pédagogiques

Formation sous forme d'exposés, d'exemples, de retours d'expérience, une large place sera donnée aux échanges et à la discussion autour des expériences diversifiées des participants

Outils pédagogiques

Présentations powerpoint, support de cours

Modalités d'évaluation

- 1) Evaluation de la formation par les stagiaires :
Tour de table – questionnaire d'évaluation à chaud.
- 2) Evaluation des acquis des stagiaires :
questionnaires en fin de module et évaluation finale

Moyens permettant d'évaluer les résultats de la formation :

Une attestation de formation reprenant les objectifs du stage sera remise au participant ayant satisfait à l'évaluation en fin de formation.

Accessibilité des locaux et formation adaptée aux personnes en situation de handicap. Notre référent handicap peut répondre à vos interrogations : referent-handicap@adera.fr